Séminaire transports & mobilités











Présentation du déroulé de la matinée

Les objectifs du séminaire

Jacqueline Selignan, Présidente du Scot Bucopa





Propos introductif

Pourquoi la mobilité est un enjeu majeur pour les territoires ?

Yves Crozet, économiste des transports



Chazey-sur-Ain -23 mai 2019

Transports et Mobilités Quelques repères

Pr. Yves Crozet

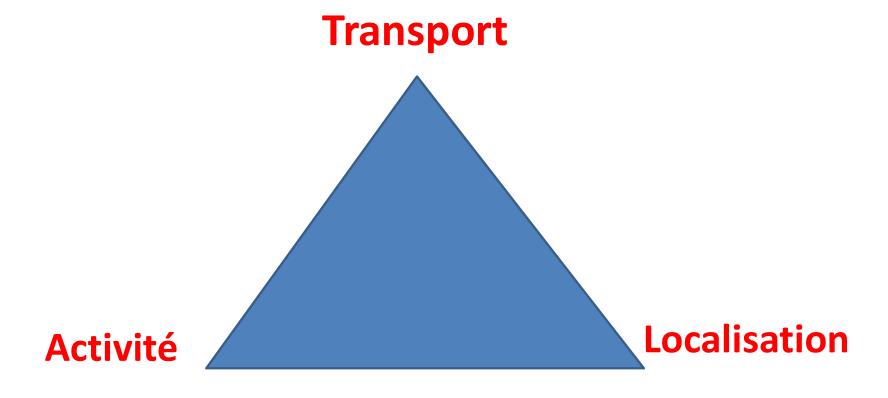


LABORATOIRE AMÉNAGEMENT ÉCONOMIE TRANSPORTS

TRANSPORT
URBAN PLANNING
ECONOMICS
LABORATORY



Du transport à la mobilité du transport comme un coût à la mobilité comme un arbitrage

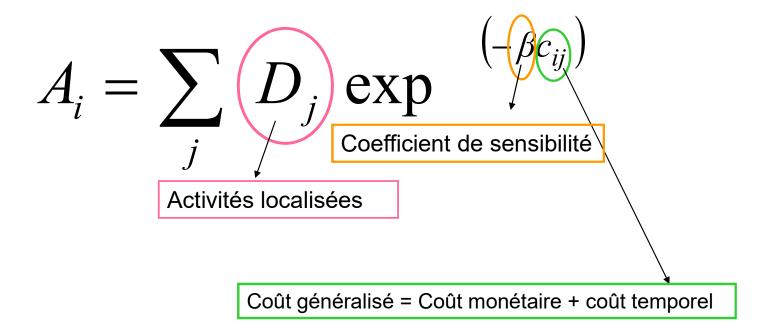


De la mobilité à l'accessibilité Les arbitrages en matière de mobilité

Utilités comparées d'activités localisées

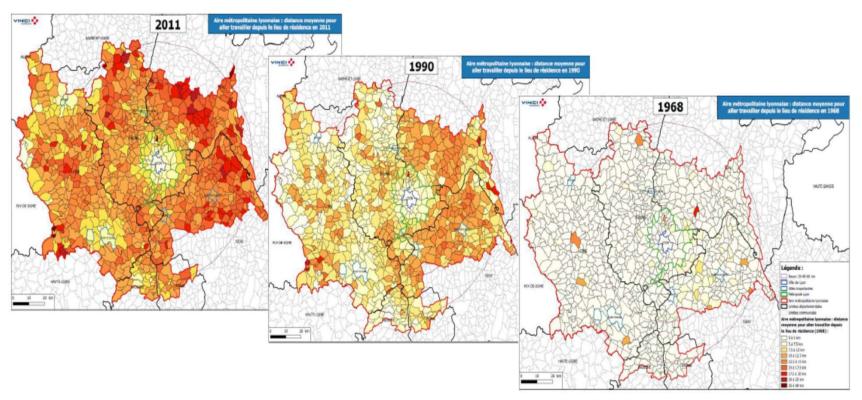
Coûts du transport

Les variables clés de l'accessibilité pour l'individu et pour la collectivité



Les arbitrages individuels

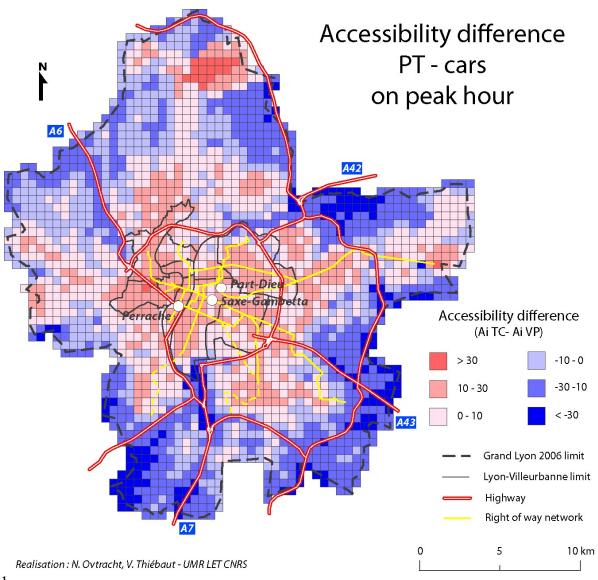
- Pour les individus, les deux ressources rares sont le temps (BTT) et l'argent. D'où l'importance de la « vitesse économique » : combien de km je peux acheter avec une heure de travail ?
- Coût complet, pour un Smicard aujourd'hui 32 km au coût complet (8 euros /heure / 0,25 cents/km)
- Coût du seul carburant
 - pour un smicard en 1970 = 30 km
 - Pour un smicard en 2019 = 88 km

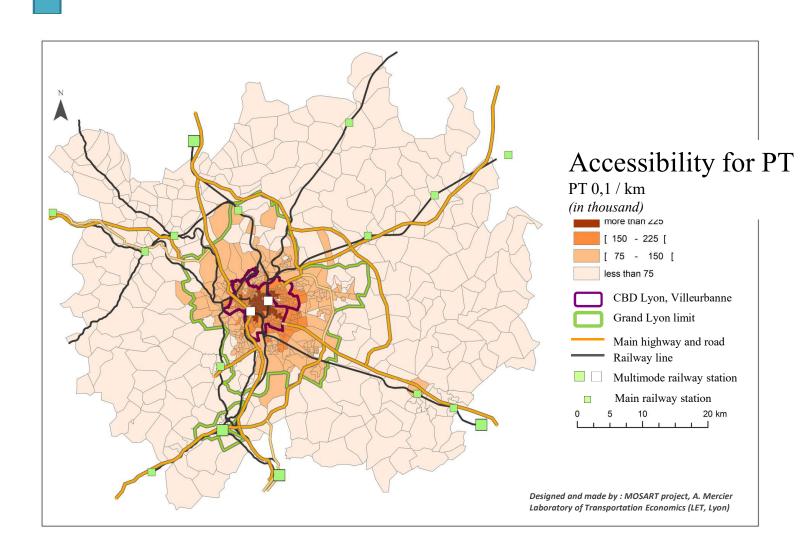


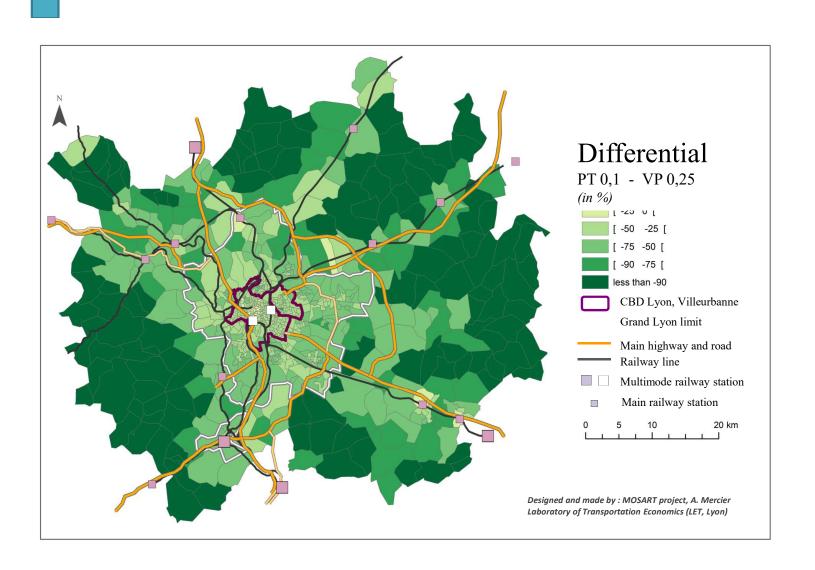
La couleur donne la distance moyenne que doivent parcourir les actifs d'une commune pour se rendre sur leur lieu de travail (0 à 50 km).

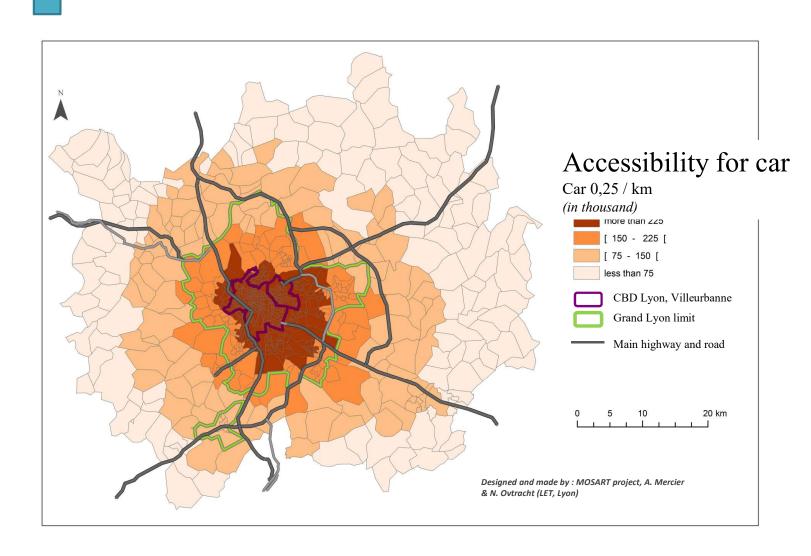
Les arbitrages collectifs

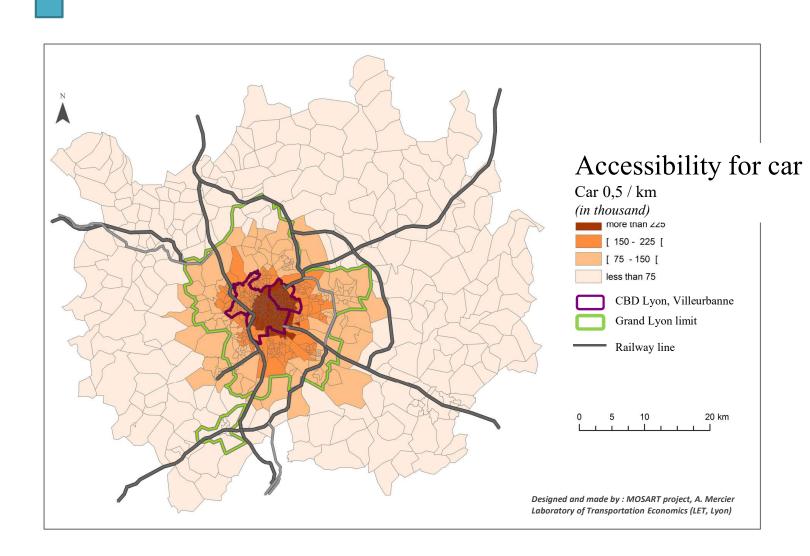
- Pour les collectivités, l'espace est avec l'argent la ressource la plus rare (foncier + infrastructure)
- La saturation des réseaux est donc le problème clé, à résoudre sous contrainte budgétaire
- D'où le choix prioritaire pour les modes de transport qui offrent la meilleure accessibilité
 - Transports collectifs en zone dense
 - Transports individuels en zone peu dense
 - Ou un mix des deux, lequel ?















Première séquence

Les dynamiques des territoires observées

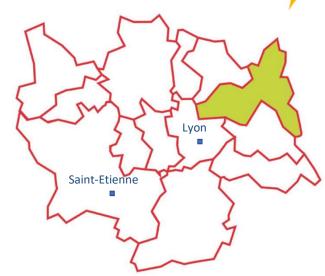






Le territoire Bugey Côtière Plaine de l'Ain au sein de l'aire métropolitaine

Olivier Roussel



Les dynamiques à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise :

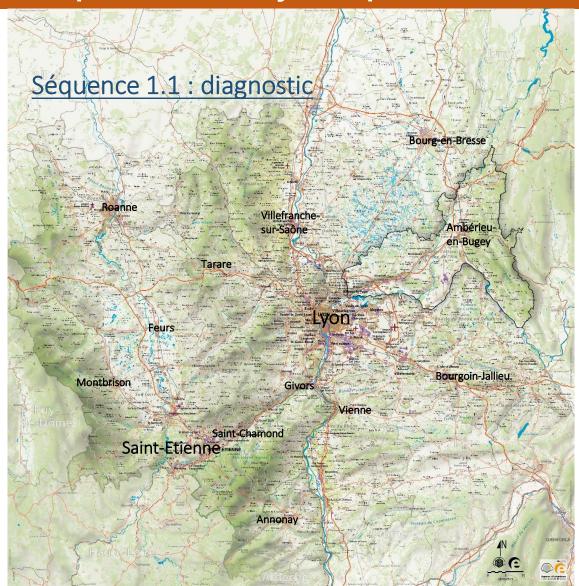
phénomènes de métropolisation, de périurbanisation, de polarisation et de ségrégation

Les dynamiques territoriales à l'échelle du Bucopa :

migration domicile/travail, données comparatives ; le développement économique / les facteurs de localisation de l'emploi ; fragilité du modèle de développement (accessibilité des zones d'activités, difficultés à recruter, saturation des axes, vulnérabilité économique des salariés...)







Le BUCOPA au sein de l'aire métropolitaine

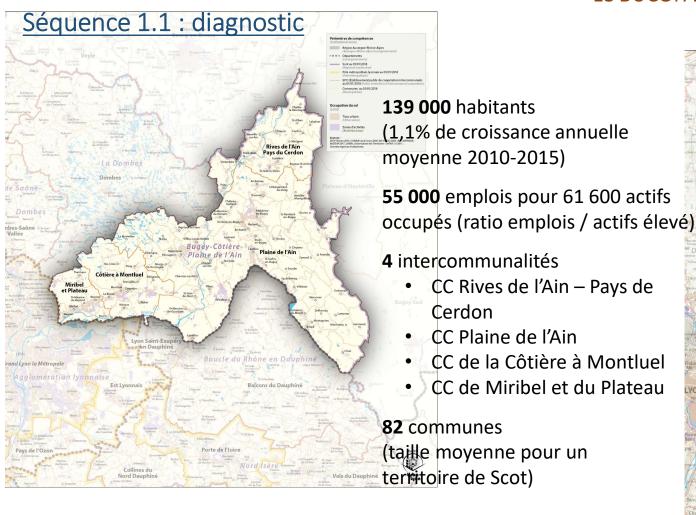
Chiffres clés de l'aire métropolitaine :

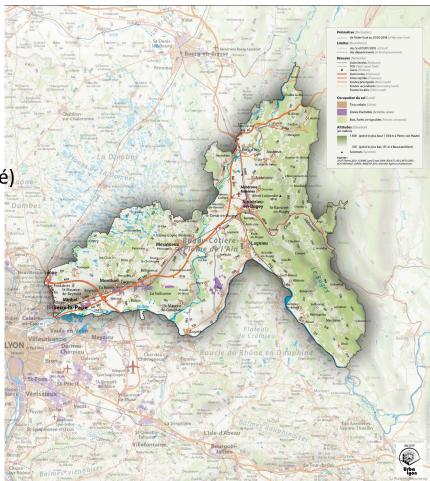
- **3,3** millions d'habitants
- **1,4** millions d'emplois
- 2 métropoles
- Système urbain polycentrique
- Démarche inter-Scot rassemblant 13 Scot





Le BUCOPA au sein de l'aire métropolitaine



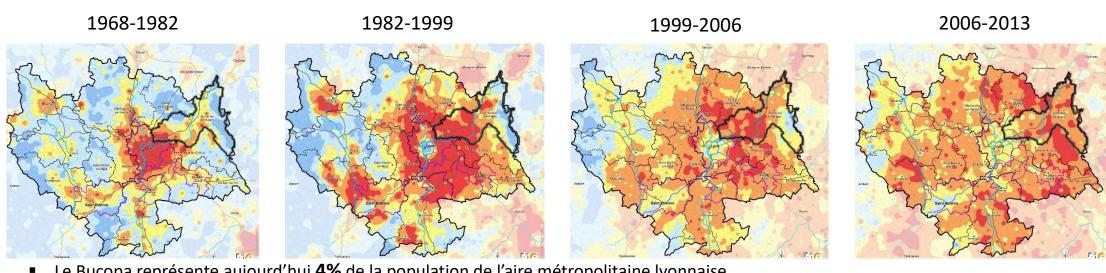






Le « film » de la croissance démographique

Séquence 1.1 : diagnostic



- Le Bucopa représente aujourd'hui 4% de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise
- Croissance annuelle moyenne 2010 / 2015 équivalente à celle de l'aire métropolitaine (10% de la croissance de l'agglomération lyonnaise)
- + 26 248 habitants dans le Bucopa entre 1999 et 2016 soit 6% des nouveaux habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise
- En 2015, la taille moyenne des ménages du Bucopa était de 2,4
- Près des ¾ du parc de logements est constitué de maisons individuelles

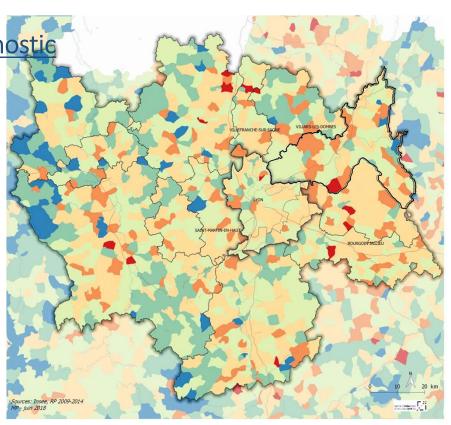






Séquence 1.1: diagnostic

Zoom cartographique sur la dernière période



- → Une croissance soutenue mais inégalement répartie
- → Les dynamiques de diffusion de l'habitat sont plus fortes que celles de concentration

1982-1990

Dé-densification des villes-centres et boom pavillonnaire

1990-1999

Déclin des villes et quartiers populaires. Poursuite de la périurbanisation

1999-2009

« Elles courent elles courent les banlieues »

2009-2014

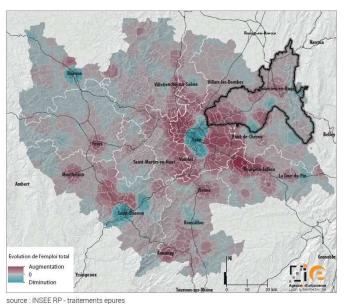
Périurbanisation généralisée. Campagnes résidentielles





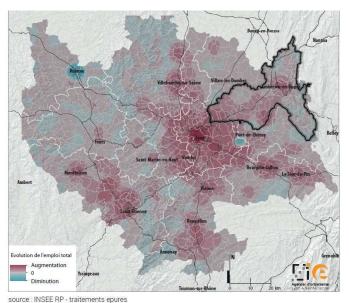
Séquence 1.1 : diagnostic

1990-1999

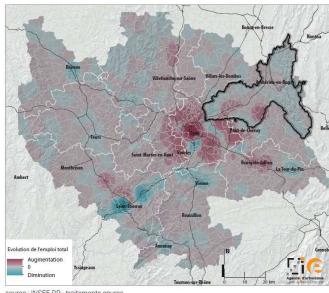


Le « film » de la croissance de l'emploi

1999-2007



2007-2013



source : INSEE RP - traitements epures

- Le Bucopa représente aussi 4% des emplois dans l'aire métropolitaine lyonnaise
- Le Bucopa compte, en 2017, **3 537 entreprises** sur son territoire
- Sur la période 2010-2015, le Bucopa connait une **évolution annuelle de + 435 emplois**





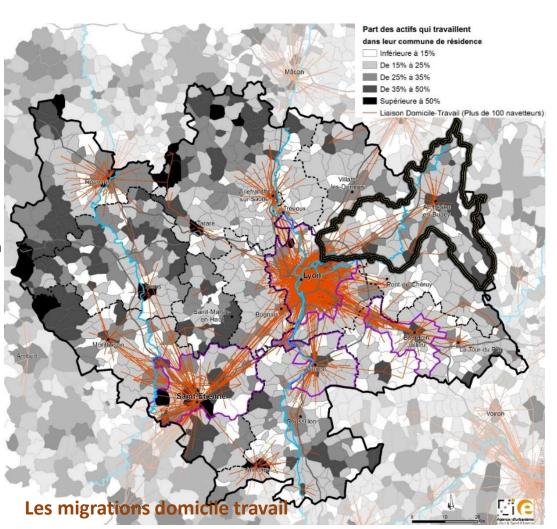
Éléments clés de l'aire métropolitaine lyonnaise :

Séquence 1.1 : diagnostic

- 1,4 millions d'actifs ayant un travail, génèrent chacun au moins deux déplacements par jour
- **75%** travaillent hors de leur commune de résidence (en hausse)
- En 2014, 14 km étaient parcourus en moyenne par les actifs de l'aire métropolitaine pour aller travailler (tous modes confondus, hors navetteurs se « déplaçant » dans leur commune de résidence), soit une distance qui s'est allongée de plus de 11% par rapport à 2009 (12,3 km en moyenne)

Éléments clés du Bucopa :

- Parmi les actifs occupés du Bucopa,
 - **59%** habitent et travaillent dans le Bucopa
 - 41% travaillent hors du Scot
 - Près de 8 actifs sur 10 ne travaillent pas dans leur commune de résidence
- 18 437 actifs viennent travailler dans le Bucopa
- seuls 4% des déplacements quotidiens (actifs ayant un emploi sont réalisés en marche à pied, 9% en transport en commun (28% dans l'agglomération lyonnaise)

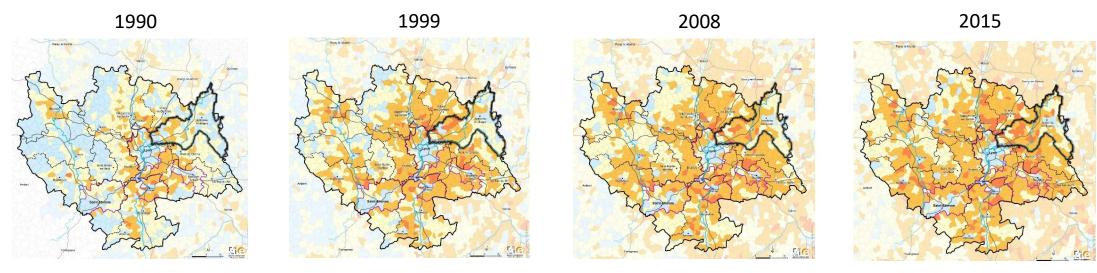






Séquence 1.1 : diagnostic

Le « film » des mobilités : des ménages multi-motorisés



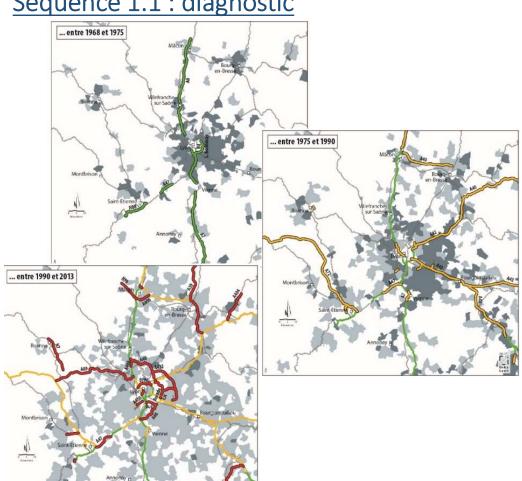
- 80% des déplacements domicile-travail des habitants du Bucopa se font en voiture ; contre 70% à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise ; Il y a environ 87 000 voitures dans le Bucopa (estimation 2015)
- 50% des ménages du Bucopa disposent d'au moins deux voitures (chiffres 2015). Ces ménages multimotorisés représentaient seulement 34% de la totalité des ménages en 1990
- Seulement 9% des ménages du Bucopa ne sont pas motorisés (chiffres 2015).







Séquence 1.1 : diagnostic

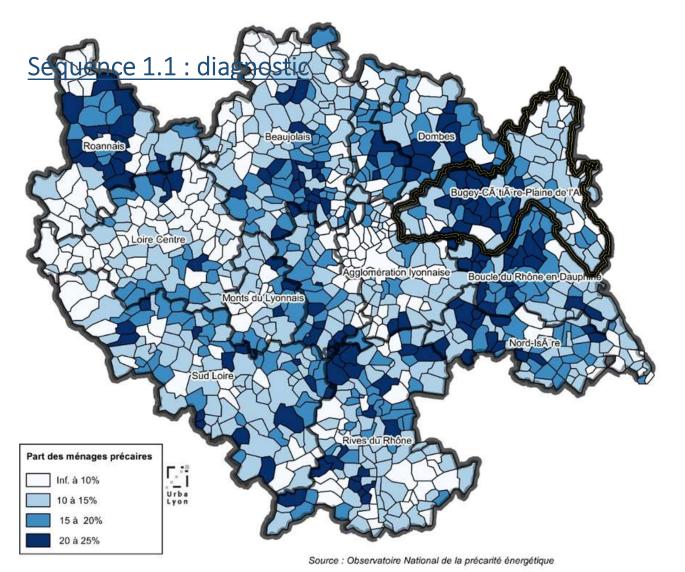


Toujours plus de voitures

- Axiome non remis en cause jusqu'à présent : « par la croissance de l'offre, on peut étancher la demande de transport »
 - 5 millions de déplacements voitures/ jour,
 - + 80 000 ménages / + 100 000 voitures entre 2009 et 2014
 - Près de 5 milliards € pour les autoroutes ou voies express depuis 1990 (investissements) - UL 2018
 - 84 voitures / 100 n'ont que le conducteur à bord
 - Paradoxe de la congestion routière → « fuite en avant » qui résout momentanément l'inflation des déplacements au prix d'un report des populations dans des périphéries plus éloignées où l'immobilier est plus accessible, augmentant ainsi les distances et la dépendance énergétique.
- Les gains de temps offerts par les infrastructures permettent aux habitants d'avoir accès à des espaces plus éloignés l'espace (conjecture de Zahavi)







Un budget voiture qui pèse lourd dans le budget de certains ménages

Les ménages résidant dans les territoires en marge de l'aire urbaine lyonnaise sont les plus précaires





Séquence 1.1 : diagnostic

Interpellations

Yves Crozet

- Mieux comprendre les relations aménagement / mobilité
- Les grandes « figures » : métaphore de la pyramide de sable, paradoxe de la congestion, conjecture de Zahavi





Séquence 1.1 : diagnostic

Réactions et débats











Séquence 1.2 : projet

Le Scot BUCOPA porte <u>quatre</u> grands objectifs :

- Renforcer le rôle des gares et celui des transports en commun (séquence périurbaine)
- Fiabiliser les itinéraires routiers

 (échangeur Leyment, déviation Echets, Loyettes, A48)
- Promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture : covoiturage et vélo notamment
- Organiser les mobilités à l'échelle des espaces de vie pour une « ville des proximités »

Depuis la ville jusqu'à la montagne ... le Scot BUCOPA condense toutes les problématiques de l'aménagement

















Séquence 1.2 : projet

Le détail des orientations du Scot (urbanisme)

- Rapprocher lieu de travail / lieu de vie
- Relever le niveau de densité bâtie
- diversification des fonctions urbaines (résidentielles, activités, commerces) et intensification du développement (compacité urbaine, espaces publics attractifs)
- Intégrer la gare dans son environnement
- Sécuriser les itinéraires cyclables et pacifier les déplacements motorisés
- Mettre en place des zones de limitation de vitesse (opérations nouvelles)
- Les quartiers des gares TER et les communes où elles se trouvent → lieux privilégiés d'un développement résidentiel et économique.
- limiter le recours à l'automobile dans les déplacements quotidiens (espaces denses)
- Réduire ou supprimer lorsque la desserte TC est suffisante les obligations en matière de réalisation d'aires de stationnement





Séquence 1.2 : projet

Le détail des orientations du Scot (mobilités)

- Optimisation des mobilités à l'échelle des bassins de vie / Interconnexion entre les modes
- Cheminements doux et sécurisés vers et depuis les équipements et les centres anciens
- Définition de plans de déplacement piétons et vélos à l'échelle des bourgs et des villes
- Des emplacements réservés pour conforter l'infrastructure ferroviaire
- Faciliter l'accès aux gares du territoire : voies dédiées + espaces de stationnement
- Améliorer la performance des transports collectifs + renforcement du covoiturage + meilleur partage de la voirie
- Itinéraires modes doux sécurisés et continus (reliant les gares)
- Franchissement du Rhône entre Loyettes et Lagnieu + traversée des Echets + nouvel échangeur A42 au niveau de Leyment (suite des études acceptée par l'Etat)
- Energies nouvelles / électrification de la mobilité





Séquence 1.2 : projet

Politique des transports et de la mobilité

- les bourgs et les villes principales : renforcer la proximité par des itinéraires modes doux
- les principaux pôles d'emploi du BUCOPA
- o points d'arrêts tête de réseau : Ambérieu
- o o autres points d'arrêt : structurant et de proximité

Le développement de l'intermodalité

- organiser le rabattement TC efficace sur les pôles de transport du BUCOPA
- promouvoir une mobilité alternative dans les espaces de montagne : covoiturage, autopartage, TAD, ...
- à proximité des pôles gare : parking relai, garage vélo, circulations douces sécurisées

Les projets d'infrastructures

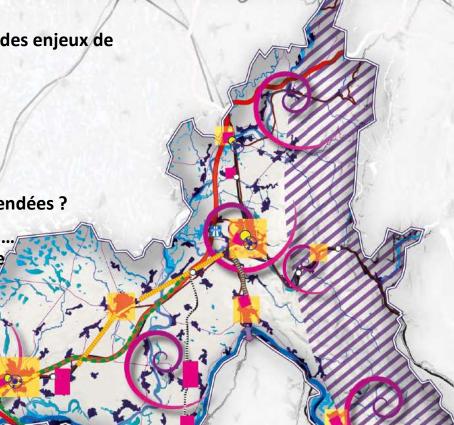
- prévoir la réalisation de la voie de dépassement sur la ligne Ambérieu Lyon
- prévoir la réalisation du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise CFAL
- renforcer l'usage de la ligne ferroviaire du
- étudier l'utilisation de la ligne Lagnieu Ambérieu par un TCSP
- enjeu de franchissement du Rhône
- itinéraire bis autour de Loyettes
- envisager la réalisation d'un nouvel embranchement autoroutier aux alentours d'Ambérieu

Le regard critique de l'animateur :

- Les objectifs du Scot sont-ils à la hauteur des enjeux de limitation de l'étalement urbain ?
- Permettent-ils de réduire la dépendance à la mobilité automobile ?
- Préparent-ils le territoire à une mobilité davantage contrainte ?
- Les ruptures 2030 sont-elles bien appréhendées ?

La politique des transports et de la mobilité (carte DOO – page 55)

Beaucoup est attendue de la technologie ...
 ... mais ne renforcera-t-elle pas davantage encore les mobilités individuelles ?







Séquence 1.2 : projet

Interpellations

Yves Crozet

- > Regard critique sur les axes mobilité / transport du projet de territoire
- Quelles solutions pour les points névralgiques (nœud des îles...) ?
- Quelles marges de manœuvre pour ce qui concernent les déplacements pendulaires ?





Séquence 1.2 : projet

Témoignage

Daniel Fabre Maire d'Ambérieu-en-Bugey

- > Faire vivre une polarité urbaine au jour le jour : avancées et difficultés
- > Politique de l'habitat et de développement économique à Ambérieu-en-Bugey
- > Diversification des modes de transport, développement du quartier gare





Séquence 1.2 : projet

Réactions et débats

Séminaire transports & mobilités











Séquence 2.1 : mobilités locales

La gestion des politiques de mobilité et de transport

Olivier Roussel

- > Offre de services et demande de mobilité : quelques chiffres
- > Les différentes échelles de gestion des transports
- Les scènes de dialogue



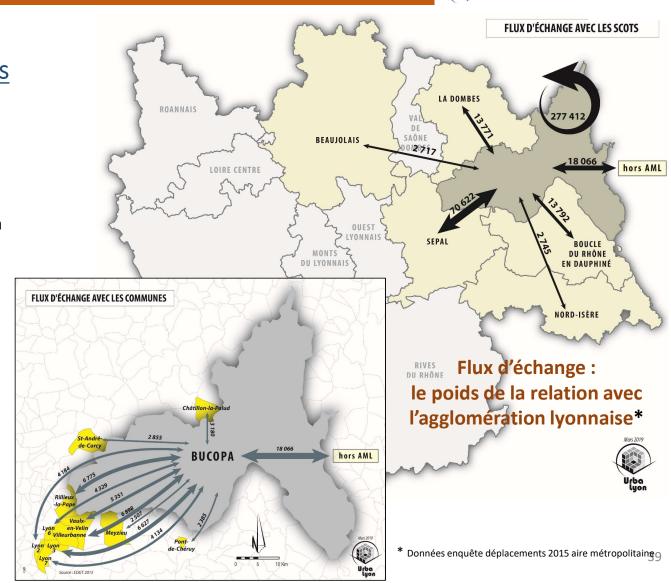


Séquence 2.1 : mobilités locales

- Plus de 400 000 déplacements quotidiens
- Près de 280 000 déplacements internes au territoire
- Plus de 70 000 déplacements ont pour origine ou pour destination l'agglomération lyonnaise (Scot)
- Les flux pendulaires dominants ont pour destination principale les arrondissements centraux de Lyon, Villeurbanne et les communes de la couronne est lyonnaise (Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Meyzieu)

Les **déplacements liés au travail**, même minoritaires, restent **structurants** :

- ¼ des déplacements quotidiens ...
- ... un tiers des temps passés ...
- ... la ½ des distances parcourues







Séquence 2.1 : mobilités locales

Trois grands pôles de rabattement (Ambérieu-en-Bugey, Montluel et Meximieux-Pérouges) bien repérés dans la planification inter-Scot et régionale ... dont un grand pôle d'échange, Ambérieu-en-Bugey:

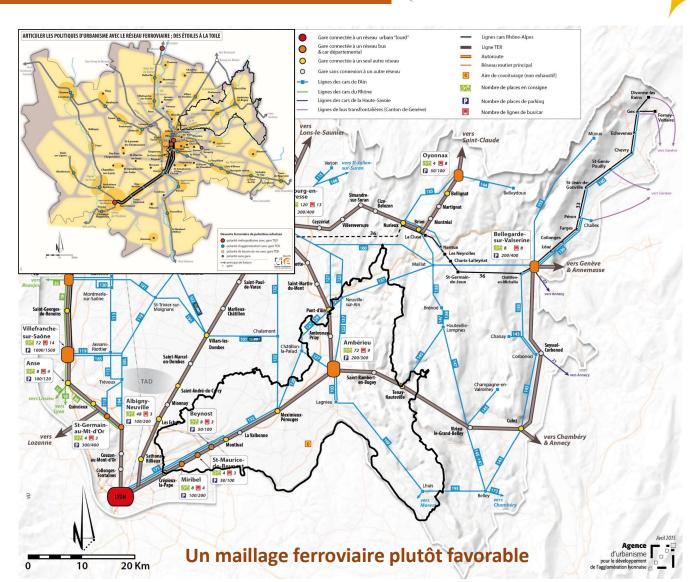
- Interconnexion avec 10 lignes bus et autocars
- · Connecté à un réseau urbain
- Plus de 70 places de vélos en consigne
- 550 places de parking

10 gares de proximité

Près de **2 000 places de stationnement** aménagées en gare (les 2/3 dans les trois pôles de rabattement)

5 gares connectées à un réseau bus local (Colibri ou Tam)

Huit lignes interurbaines principales (Cars de l'Ain, bus réseau Oùra)







Séquence 2.1 : mobilités locales

Plusieurs autorités organisatrices :

La Région Auvergne Rhône-Alpes pour les autocars interurbains et les TER

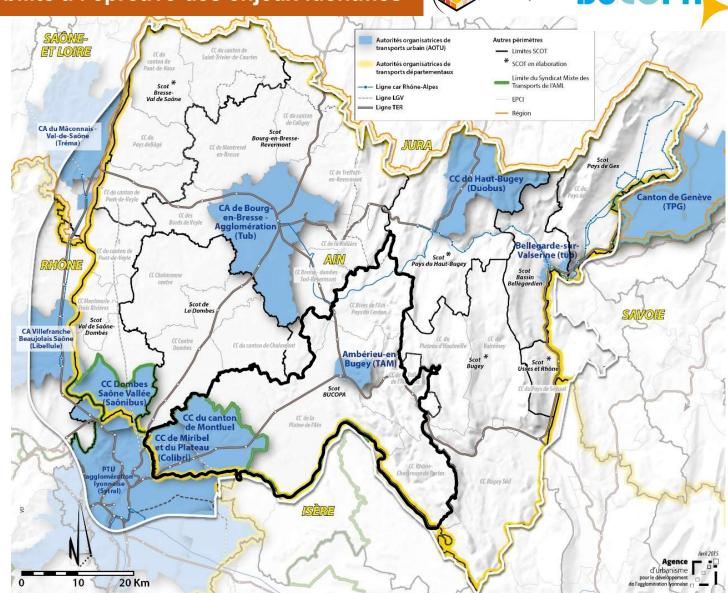
Le Département de l'Ain pour le transport non urbain

La CC de Miribel et du Plateau et la Ville d'Ambérieu-en-Bugey (= PTU)

Des scènes et outils de « gouvernance » à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise, notamment :

Le SMT pour l'AML: créé en 2012 pour rendre les déplacements intermodaux plus faciles et plus attractifs, tous motifs confondus, en dépassant la complexité institutionnelle des transports

L'inter-Scot : créé en 2004 pour assurer la cohérence des orientations fondamentales des différents Scot (couvre 13 Scot)



Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Séquence 2.1: mobilités locale 200 à 100 000

TMJA de l'ordre de 60 000 véhicules / j. (Montluel) et de 35 000 véhicules / j. (plaine de l'Ain) dont 6 000 PL

80 000 v./j. sur la Rocade est dont 15 000 PL (17 000 sur l'A432 dont 2500 PL)

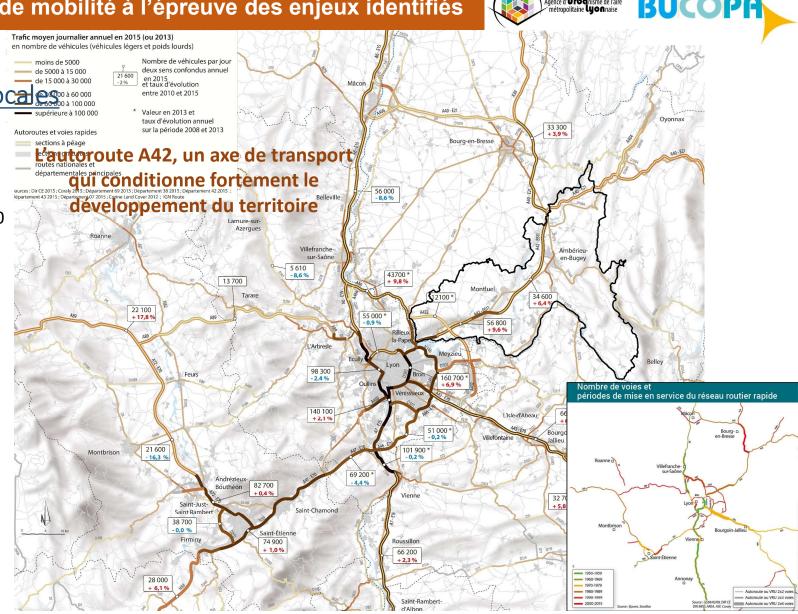
Taux de progression 2010/2015 plus élevés (+9,6% à Montluel) que la croissance démographique (+ 4,5 % AML / +5,7% BUCOPA)

Tronçon le plus chargé et congestion-né à proximité dans l'agglomération lyonnaise (« nœud des îles »)

La congestion : un problème de transport qui révèle une question d'urbanisme

Les **péages** ont un effet significatifs sur les niveau de trafic

La congestion et le péage « facteurs d'équilibre »







Séquence 2.1 : mobilités locales

- Des trafics poids lourds considérables sur le grand axe nord / sud
- Le trafic de transit très sensible aux itinéraires les plus directs et/ou gratuits
- Plus de 15 000 poids lourds transitent quotidiennement sur la Rocade est
- Une tendance qui s'accentue (élargissement A46, implantations logistiques)
- Le report modal est balbutiant (autoroute ferroviaire Perpignan / Luxembourg = 110 PL)



St-Etienne

OIR-Massif Central



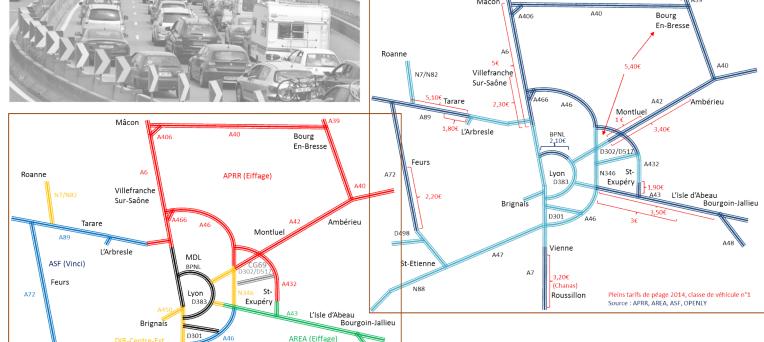


Séquence 2.1 : mobilités locales

Ces vingt dernières années, on observe :

- Des augmentations de débit (élargissements à 2x3 ou 2x4 voies) uniquement sur les sections concédées (A46 nord, A42, A43)
- La création d'échangeurs locaux (A6, A42, A43, A46) sur des axes dont les débouchés sont congestionnés
- Des nouveaux barreaux radiaux gratuits dont les débouchés sont congestionnés (RD 302)
- Presqu'aucune amélioration significatives des nœuds déjà problématiques (les Îles, Pierre-Bénite, Manissieux, Ternay-Givors)

Un réseau autoroutier unique, des gestions et des tarifs différenciés



Vienne

Roussillon

44





Séquence 2.1 : mobilités locales

Interpellations

Yves Crozet

- Quelles sont les bonnes échelles de gouvernance des mobilités ?
- Quelles coordinations possibles des acteurs ?
- ➤ Quels leviers d'action possibles : zones peu denses, initiatives privées, espaces publics, mobilités douces, coordination des services, règles tarifaires, taxation, congestion





Séquence 2.1 : mobilités locales

Témoignage

Pascal Protière Président de la communauté de communes et Miribel et du Plateau

- Organiser un réseau de transport collectif à l'échelle d'une intercommunalité
- Liens tissés avec la Métropole de Lyon et les territoires de l'Ain
- Bilan / réussites / limites





Séquence 2.1 : mobilités locales

Réactions et débats





Séquence 2.2 : politiques globales de transport

Les projets d'infrastructures

Olivier Roussel

- La politique de l'Etat depuis les années 1970 : des cycles marqués
- > Aujourd'hui : vers une réorientation des investissements sur les infrastructures existantes (optimisation versus création)
- Les grandes infrastructures inscrites dans les Directives et Schémas Conséquences pour l'aire métropolitaine

Séquence 2.2 : politiques globales de transport

Les années 1960/1970 : mot d'ordre = « adapter nos villes à l'automobile »

Rapport Buchanan:

- normalisation du rapport ville / automobile
- repenser la ville pour le confort et le bon écoulement des voitures et des piétons
- Urbanisme de dalle

 volonté d'ordre et de clarification des flux (hiérarchisation des réseaux)



Agence d'Urbanisme de l'aire BUCPA

La construction de l'A6 à Gentilly



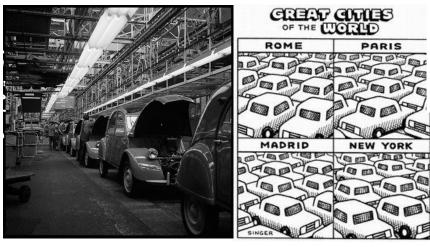




Séquence 2.2 : politiques globales de transport

Le contexte il y a 50 ans :

- Consommation de masse, essor industriel, progrès social
- Plans de modernisation et d'équipement / politique industrielle
- L'autoroute, instrument privilégié d'aménagement du territoire et de développement économique à l'échelle européenne





En France, le parc automobile est multiplié par 30 entre 1950 et aujourd'hui

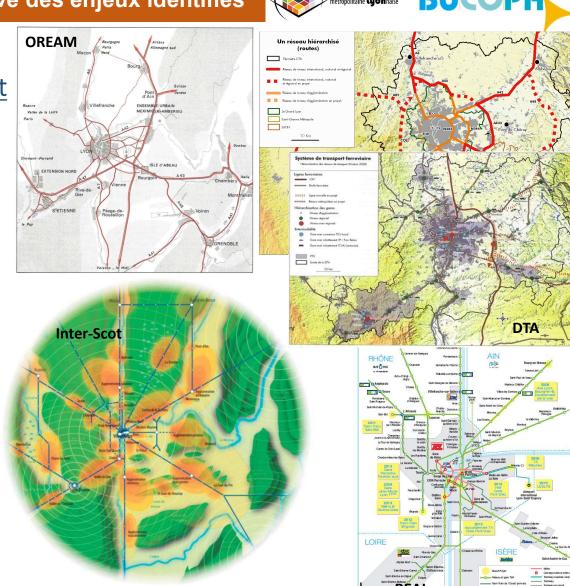




Séquence 2.2 : politiques globales de transport

Quelques dates:

- <u>1970</u>: le Schéma d'aménagement de la métropole Lyon –
 St-Etienne Grenoble, par l'OREAM
- A compter de <u>1997</u>: premiers PDU (Lyon, Saint-Etienne); la Région Rhône-Alpes expérimente la **décentralisation** des TER, renouvelle le matériel, développe l'offre, teste le cadencement
- <u>2005</u>: Protocole **REAL** puis plan d'action 2005-2010 par axe (nouvelles lignes, gares et PEM, P+R, navettes OùRA!, Multitud, T-Libr)
- <u>2006</u>: l'inter-Scot propose d'aller vers une hiérarchie des polarités urbaines en fonction de l'offre ferroviaire (« Chapitre commun »)
- <u>2007</u>: Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise
- Mais 50 ans après le premier schéma de l'aire métropolitaine, toujours pas de perception d'un « réseau express métropolitain » intégré (offre, info, tarifs)





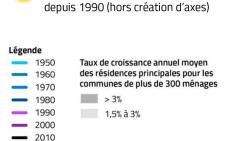


Séquence 2.2 : politiques globales de transport

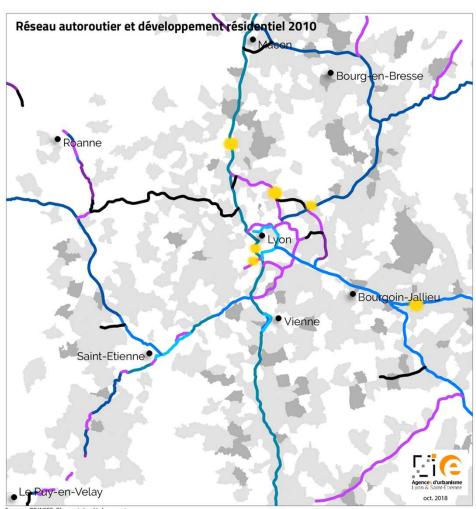
Un réseau routier rapide qui s'est développé progressivement, et qui a accompagné le desserrement résidentiel

Des investissements routiers qui restent soutenus sur les trente dernières années :

- le linéaire autoroutier a progressé de + 30% dans l'aire métropolitaine lyonnaise (inter-Scot)
- 4,6 milliards € investis (83% par les concessionnaires) entre 1990 et 2018



Diffuseurs créés ou complétés







Séquence 2.2 : politiques globales de transport

Le rapport 2018 du Comité d'Orientation des Infrastructures

réduction des émissions de gaz à effet de serre

amélioration de « la contribution liée à l'usage des infrastructures »

des calendriers « réalistes au regard des contraintes »

« intégrer développement et déploiement des innovations » dans les politiques d'investissement

Inflexions préconisées

Moderniser et mieux utiliser les réseaux existants, optimiser le remplissage des véhicules, avant de créer de nouvelles infrastructures.

Qualité de service et ponctualité des TC à améliorer

Marchandises : « prendre acte que les stratégies antérieures de report modal ont échoué »

« la route, avec les évolutions technologiques (...), va rester au cœur des mobilités demain. Elle constitue souvent la réponse appropriée pour désenclaver des territoires »

Recentrage du ferroviaire « là où il y a un besoin de transport massifié »







Séquence 2.2 : politiques globales de transport

Regard porté sur les performances du système ferroviaire français :

Tonnage de fret ferroviaire divisé par 3 depuis 1980; fret privé ~40% des volumes; trafic TGV et TER +60% chacun, trafic Intercités - 66% depuis 2000.

« **l'ouverture à la concurrence** (2023 pour les TER) apportera une partie de la réponse (plus grande efficacité productive)

Suppose redéploiement du ferroviaire sur son domaine de pertinence et garantie d'un équilibre financier durable (réduction des coûts, reprise de la dette) »

Domaine de pertinence socio-économique : « quand **les flux sont massifs** (zones urbaines et périurbaines denses, liaisons rapides entre grandes agglomérations comprises entre 1 et 3 h.) »







Séquence 2.2 : politiques globales de transport

Interpellations

Yves Crozet

- Dépasser les « occurrences impossibles »
- > Regard critique sur le rapport Duron et la loi LOM en préparation
- > Les trois leviers d'action : fiscalité, tarification, congestion





Séquence 2.2 : politiques globales de transport

Témoignage

Philippe Guillot-Vignot, Président de la communauté de communes de la Côtière Montluel vice-Président du syndicat du Scot Bucopa

- Pour une mobilité fluide et flexible
- Les perspectives du partenariat public privé
- ➤ Pour une approche pragmatique de la mobilité : dépasser le débat sur les grandes infrastructures pour ne pas obérer les politiques qui peuvent être mises en œuvre dès à présent





Séquence 2.2 : politiques globales de transport

Réactions et débats

Séminaire transports & mobilités













Mobilités 2030 / Quels scénarios ?

Olivier Roussel

- ➤ Logique de croissance ?
- Logique de mobilité « évitée » ?
- > Privilégier l'approche par les formes urbaines ?
- > Nouvelles façons de concevoir la mobilité (logiques essais-erreurs, ingéniosité) ?





3. Les mobilités de demain

Nous assistons <u>aujourd'hui, en 2019</u>, à six faits majeurs qui bouleversent la mobilité :

- 1. Clivage

 ✓ entre les modes de vie urbains, où la voiture privative baisse, et ailleurs où l'autosolisme domine
- 2. Dès 2020, moins d'1 usager de transport sur 2 restera sur de la mono-modalité
- 3. Nouveau principe: transport en mode MaaS, "Mobility as a Service",
 - I. combinaison de plusieurs services de transport et de mobilité
 - II. L'individu jongle et arbitre en fonction des opportunités / un seul abonnementsupport (cf. Swiftcard West Midlands Area)
- **4. Acteurs du numérique** se positionnent comme chefs de file de la gestion des villes
- 5. Le **véhicule partagé**, connecté, autonome est déjà là : il peut constituer une réponse aux problématiques de mobilité (dernier kilomètre, zones à faible densité) ... ou bien accentuer les problèmes (cf. article National Geographic n° avril 2019 / page 91
- 6. Des rapports parlementaires qui font bouger les lignes (après « la ville sur la ville » ; « la Route sur la Route »)







3. Les mobilités de demain

En complément nous entrevoyons trois évolutions sociétales majeures, annonciatrices de ruptures des pratiques de mobilité à long terme :

- 1. Les formes du travail évoluent de + en + rapidement, se transforment, mutent Le travail organisée de manière collective et récurrente risque de disparaître La question ne sera plus tant celle du télétravail qu'une refonte complète du lieu et du lien (« je réalise mes activités en fonction des opportunités et de mes désirs et non plus en fonction des lieux où je me trouve »)
- 2. Le passage d'une société de la possession à une société du partage
 Etre propriétaire de son moyen de transport ou bien le louer ?
 La voiture autonome annonce-t-elle une baisse tendancielle de l'usage de la voiture /
 et donc du parc auto ? C'est la question majeure. L'économie collaborative pourrait
 juguler le besoin de posséder un véhicule en milieu urbain (« Millenials ») De
 nouvelles solutions en dehors des villes ?
- 3. Les considérations écologiques et de développement du bien-être occupent désormais la 1ère place dans la préoccupation des citoyens nes : la nouvelle donne environnementale était une affaire de spécialises / ne se discute plus











Nous voyons 5 facteurs possibles de changements profonds d'ici 2030 :

- 1. Un très fort développement du numérique avec une total désynchronisation des temps sociaux / professionnels et une délocalisation accrue des tâches
- 2. Une **optimisation de l'usage des infrastructures déjà existantes**, considérant que la raréfaction de l'argent public ne milite pas pour un scénario ambitieux en termes d'infrastructures nouvelles
- 3. Une utilisation plus rationnelle de l'espace public = contraindre les modes de transport à forte emprise sur l'espace et privilégier ceux qui utilisent peu d'espaces (marche, vélo notamment) --> démarche initiée dans de nombreuses aires métropolitaines y compris en Amérique du nord
- 4. Une hausse du coût de l'usage de la voiture dite « solo » = voulue (législation / fiscalité / taxation) ou bien subie (hausse ++ du coût de l'énergie)
 Si taux d'occupation des véhicules + 10% = problèmes de congestion quasi-réglés
- 5. Une intervention volontariste sur les **vitesses** = modulation forte en direction des voitures (fluidité/sécurité/gestion contrainte/santé) et ↗ en direction des TC (attractivité/fiabilité/ prédictibilité)









3. Les mobilités de demain

Les 5 « directions » possibles :

- 1. L'optimisation = transformation « de l'intérieur » du système de transport La productivité et l'économie du système viennent au secours de l'offre (Waze) Optimise l'infrastructure → Plus de flux pour la même offre ! Transformation par les logiques de partage / de plateformes (Blablacar) → améliore à la fois les taux d'occupation et d'utilisation d'une voiture ... mais accroît la demande
- 2. Les services (concept #MaaS) = mobilité à la demande Intégration des modes, des informations, des tarifs et des services

 éventail de combinaisons Domination de la voiture particulière renversé par celle des intermodalités = trame de hubs + modes actifs. Mais ignore cependant les zones non denses / angle mort
- **3.** La baisse des besoins de mobilité = mobilité physique évitée télétravail, télésanté, etc., Les actions à distance se substituent aux déplacements. La demande se réduit et s'agence pour se rapprocher de l'offre existante.
- **4. Modèle « Primat de l'urbanisme »** = courtes distances modèle d'urbanisme de proximité qui rapproche les ressources des habitants = ville des courtes distances) La ville n'est pas le résultat de ses mobilités. Ces dernières s'ajustent au projet de territoire
- **5. Modèle de croissance** = scénario tendanciel / La croissance de l'offre veut étancher une demande qui persiste à croître. La fuite en avant résout momentanément l'inflation des déplacements, mais en repoussant plus loin les gisements solvables de l'habitat.









3. Les mobilités de demain

Interpellations

Yves Crozet

- Les tendances de fond, les signaux faibles, les ruptures possibles?
- Variété des solutions ou bien homogénéités des systèmes ?
- ➤ La voiture, futur des transports en commun ?
- ➤ La mobilité comme un service ?
- ➤ Les logiques de plateforme ?





3. Les mobilités de demain

Témoignages

Jean-Louis Guyader Maire de Charnoz-sur-Ain, Président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain Président du syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain Régis de Montigny, Délégué au développement économique à l'IFSTTAR

- Les expériences locales et les nouvelles approches de l'espace public
- ➤ Le covoiturage et l'autopartage
- Le travail sur la voirie (voie centrale, voies dédiées, etc.)
- Les politiques en faveur des modes alternatifs





3. Les mobilités de demain

Réactions et débats





